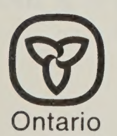
Comment Rassembler Les Gens


LIBRARY
MAR 1 4 1978
UNIVERSITY OF TORONTO

Comment Rassembler Les Gens



Ministère des
Affaires culturelles
et des Loisirs

Division de la
citoyenneté et du
multiculturalisme

Hon. Robert Welch
Ministre
Robert D. Johnston
Sous-Ministre

(77-3752) 11/77 3 M

L'AUTEUR

M. P. G. (Rick) Green est président de la FOCAS (Fédération des groupes de citoyens de Scarborough) et directeur administratif de l'OFCA (Fédération des associations de citoyens de l'Ontario). Ses fonctions lui ont fourni l'occasion de prendre beaucoup d'expérience avec les groupes communautaires et les groupes de citoyens soit comme membre ou comme conseiller. Il a écrit de nombreaux articles sur les affaires communautaires et les groupes de citoyens pour divers journaux hebdomadaires. Il a aussi travailler comme conseiller auprès de plusieurs nouveaux groupes dans les premières étapes de leur développement.

COMMENT RASSEMBLER LES GENS

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

Vous n'êtes pas seul ! D'autres ont tracé la voie!

Cette brochure a été rédigée en réponse aux nombreuses demandes adressées à la Direction du développement communautaire et concernant la formation de groupes communautaires. Ces quelques pages ne prétendent pas vous présenter la seule solution applicable à la formation de votre groupe; veuillez plutôt les considérer comme un guide général.

Au cours des dernières années, on a assisté à une plus grande participation des citoyens à la vie de leur communauté. Quelle que soit la raison d'être de votre groupe, rappelez-vous que vous n'êtes pas seul ! Des milliers de Canadiens partagent vos intérêts et la plupart d'entre eux ne demandent pas mieux que de communiquer avec vous et de vous aider.

Haut fait ne choisit pas:
fils de tisserand ou fils de roi

d'après Dryden, Aboalom et Achitophel partie i, 1,638

A l'étranger, d'autres moralistes estiment qu'il faut apprendre à son voisin à devenir bon. Je dois d'abord apprendre à devenir bon moi-même. Mais j'ai un devoir à remplir vis-à-vis de mon voisin: je dois faire mon possible pour le rendre heureux.

d'après R. L. Stevenson, sermon de Noël.

Tous nos voisins sont nos miroirs

d'après James Howell, Proverbes

DEUXIÈME PARTIE

COMMENT FORMER UN GROUPE

Il n'y a qu'une condition préalable à la constitution d'un nouveau groupe de citoyens; les membres doivent en éprouver le besoin.

Dès le début, une organisation bien pensée peut influencer de façon capitale l'évolution ultérieure du groupe ainsi que son efficacité. Quelques groupes se forment progressivement en plusieurs semaines, tandis que d'autres sont créés de toute urgence pour tenter de résoudre une crise.

Il semble toutefois que les groupes établis de façon progressive exercent à long terme une influence plus profonde sur leurs membres.

Même lorsqu'on doit former un groupe de toute urgence, il est bon de savoir comment la plupart des organismes de citoyens ont vu le jour. Nous présentons ici la manière dont de nombreux groupes de l'Ontario ont été lancés et nous y ajoutons quelques suggestions sur les modifications à apporter en cas de crise.

Ceux qui envisagent de former un groupe feront bien de se poser les questions suivantes:

(1) **QUEL EST LE BUT DU GROUPE?**
En plus d'une grande participation des individus aux activités communautaires, quels sont les buts ou objectifs précis que le nouveau groupe se propose d'atteindre?

(2) **QUE SE PROPOSE-T-IL DE FAIRE?**
Ceux qui lancent un groupe doivent avoir une idée de la manière d'atteindre les objectifs proposés. Mais les décisions finales doivent être prises par l'ensemble des membres du groupe. Dans un groupe uni, la collaboration entre plusieurs personnes devient si étroite que les PENSÉES INDIVIDUELLES se fondent en une PENSÉE COMMUNE.

(3) **A QUI S'ADRESSE-T-IL?**
S'agira-t-il d'une association limitée au quartier ou d'un groupe de plus grande envergure? De quelle manière le groupe pourra-t-il attirer de nouveaux membres?

(4) **FAUT-IL VRAIMENT UN NOUVEAU GROUPE POUR ATTEINDRE LE BUT DÉTERMINÉ?**
Il est bon de se renseigner avant de lancer un nouveau groupe. Un autre organisme avec le même programme et s'adressant au même public existe peut-être déjà. Dans certains cas, le groupe déjà existant est dans une impasse et la création d'un nouveau groupe est nécessaire; cependant, vous ferez bien de consulter un spécialiste (voir "Sources d'assistance" p.) pour savoir si la meilleure solution ne consiste pas à raviver l'organisme défaillant.

Il est très important de pouvoir énoncer clairement les raisons d'être d'un nouveau groupe. Vous devez avoir des réponses bien pensées, à toutes les questions que les personnes intéressées ne manqueront pas de poser. Sinon, vous risquerez de perdre certains membres. Pour vous aider, il serait peut-être bon de formuler les questions autrement.

(1) *Que* voulez-vous réaliser?
Pourquoi?

(2) *Qui* le réalisera?
Pourquoi?

(3) *Quand* voulez-vous le réaliser?
Pourquoi?

(4) *Comment* voulez-vous le réaliser?

Ces questions peuvent vous paraître élémentaires, mais essayez d'y répondre vous-même; puis posez-les à des personnes de votre entourage. La variété des réponses vous surprendra peut-être car vous vous attendiez à des réponses unanimes. Quant à vous, en préparant des réponses brèves et claires à ces questions, vous jetterez les bases d'un groupe.

LE PREMIER GROUPE DE CONTACT

Une fois que vous avez mis de l'ordre dans vos idées, il faut vous rallier quatre à douze personnes partageant vos intérêts. Ceci est en général assez facile car, en parlant à vos voisins et amis, vous devinez si vos intérêts sont partagés. Certaines de ces personnes peuvent être très intéressées tout en hésitant à s'engager.

Rappelez-leur qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des aptitudes particulières. Par exemple, si vous vous intéressez aux enfants, le personnel de l'école du quartier peut fort bien vous aider; et n'oubliez pas que les parents des amis de vos enfants partagent peut-être vos idées!

Quand vous aurez en quelque sorte constitué un noyau de personnes, organisez une réunion en temps et lieux appropriés. Pour cette première réunion, une maison particulière est l'idéal car elle se prête à une ambiance cordiale et détendue. Ce sera le moment de mettre vos idées en commun.

LE COMITÉ DE FONDATION

On aurait pu parler de comité de direction mais l'expression "comité de fondation" est mieux appropriée car elle donne l'idée d'une structure moins officielle. Elle définit parfaitement sa raison d'être.

Le premier groupe de contact peut fort bien se nommer "comité de fondation", afin d'organiser une réunion publique pour tenter d'attirer d'autres personnes intéressées.

Ce comité n'a pas à prendre une foule de décisions; son rôle consiste plutôt à rechercher les divers moyens qui s'offrent à lui, à faire connaître la création du nouveau groupe et à fournir des recommandations nettes sur la façon dont il devrait fonctionner. Suivant son importance, le comité de fondation peut, si l'on souhaite donner au groupe un caractère officiel, remplir le rôle du comité de la constitution. (Voir ci-dessous la section consacrée au "Comité de la constitution").

POURSUITE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE FONDATION

Dès les débuts d'un groupe, l'intérêt et l'activité des membres servent de publicité, mais de nombreux groupes tiennent à se faire connaitre. Cela n'attire pas souvent les foules mais le groupe peut recueillir un appui supplémentaire.

Si l'activité du groupe est limitée à un quartier: groupe communautaire de contribuables ou de locataires, l'église ou l'école du quartier accepte parfois de reproduire des prospectus indiquant les buts du groupe et annonçant une réunion publique pour toutes les personnes intéressées.

LA PRÈMIERE RÉUNION D'UN GROUPE EST D'IMPORTANCE CAPITALE. (Un chapitre séparé vous fournira plusieurs suggestions). Pour une ambiance détendue, l'idéal serait d'avoir une salle de dimensions réduites, dans un quartier bien situé. L'école ou l'église peuvent en général mettre à votre disposition la salle du personnel ou une petite salle de réunions. Ne placez pas plus de vingt chaises dans la salle, mais prévoyez-en plus. Psychologiquement, il est toujours mieux d'avoir à ajouter des chaises que de voir quelques personnes perdues parmi une centaine de chaises vides.

LE COMITÉ DE LA CONSTITUTION

Comme nous l'avons indiqué, les fonctions de ce comité temporaire peuvent être confiées au comité de fondation (ou de direction) ou au comité temporaire de direction, spécialement dans le cas d'un petit groupe. Cependant, si votre premier groupe de contact tient à avoir une constitution et qu'il y a assez de membres disposés à la rédiger, pourquoi ne pas les mettre au travail dès le début? Evitez de confier tout le travail à un groupe restreint s'il y a d'autres volontaires! Pour soutenir l'intérêt de certains membres, on peut leur demander de rédiger la constitution au nom du groupe. (La plupart des groupes se contentent d'une déclaration d'intention sans plus de formalités, mais certains préfèrent avoir une constitution officielle).

Le besoin et les avantages d'une constitution sont traités en quatrième partie. Il suffit donc pour l'instant de suggérer que, si le groupe a l'intention de disposer de fonds, il est généralement préférable que la constitution comporte des clauses concernant la gérance de l'argent du groupe.

Vous trouverez quelques exemples de clauses pouvant faire partie de la constitution de groupes de citoyens, dans l'annexe A, aux dernières pages de la présente brochure.

Le comité de la constitution devrait préparer une série de propositions relatives à la constitution du groupe et les présenter au comité de fondation pour approbation. Parfois, des modifications font l'objet d'un vote, les membres ajoutent ou retranchent certaines clauses et le comité les incorpore dans la constitution définitive. Une fois cette tâche accomplie, le comité de la constitution est dissous et ses membres peuvent se consacrer à d'autres activités. Ce comité peut toujours être reconstitué, si besoin est.

LE COMITÉ TEMPORAIRE DE DIRECTION

Il est recommandé de confier au premier comité de direction un mandat relativement court pour deux raisons principales.

Tout d'abord, vous comptez sur le progrès de votre groupe et vous établirez peut-être des rapports avec des gens intéressés qui pourront vous rendre service. Vous désirerez peut-être que ces gens fassent partie de votre comité de direction.

Et surtout, n'oubliez pas qu'au début, les gens ne connaissent que très peu de ceux qui participent aux réunions. Quand on ne connaît les gens que de vue, on n'a aucune idée de leurs qualités et de leur compétence. Certains membres élus au comité de direction n'auront peut-être pas l'expérience voulue et ils s'apercevront à la longue qu'ils auraient plus de satisfaction s'ils n'avaient pas de telles responsabilités.

C'est pourquoi nous croyons qu'il serait plus sage d'élire votre premier comité de direction pour un mandat de trois mois, puis pour neuf mois, et pour un an par la suite.

PRESQUE TOUS LES GROUPES DE CITOYENS ONT UN COMITÉ DE DIRECTION, OU AU MOINS UN GROUPE QUI EN FAIT FONCTION. SI LE NOM VOUS SEMBLE TROP OFFICIEL, VOUS POUVEZ CONVENIR D'UNE DÉSIGNATION AVEC LES MEMBRES EN VOUS ASSURANT QUE CHACUN SAIT CE QU'ON ATTEND DE LUI.

OÙ TENIR LES RÉUNIONS?

Un groupe du voisinage ou du quartier devrait se trouver un local central, d'accès facile pour tous. De nombreuses commissions scolaires de l'Ontario commencent à mettre, le soir et sans frais, leurs bâtiments à la disposition des groupes communautaires qui en sont dignes. Vous pourriez vous renseigner auprès de la direction de l'école ou des commissaires de votre quartier.

Certaines églises acceptent également de prêter leurs locaux s'ils sont libres le jour et l'heure que vous avez choisis. Bien souvent, elles doivent demander l'approbation de divers conseils et comités; il serait donc bon de vous y prendre à l'avance!

Il existe une foule d'autres endroits possibles: bibliothèques, centrales syndicales, associations d'anciens combattants, édifices municipaux, etc.

Evitez de réserver une salle dont les frais de location sont élevés. Vous devrez peut-être les régler de votre propre poche! Ne réservez pas non plus une salle trop grande, où les participants se sentiraient perdus et où vous devriez crier pour vous faire entendre. Pour les petites réunions, mieux vaut un salon qu'une salle de conférence, mieux vaut une petite pièce au sous-sol qu'une salle de catéchisme.

Si vous cherchez bien, vous trouverez toujours un local. En fait, vous serez probablement surpris des bonnes volontés qui vous entourent une fois que votre groupe a pris un bon départ.

Les groupes d'intérêt précis – par exemple, un groupe s'occupant de la lutte contre la pollution et fonctionnant à l'échelle municipale – devraient réserver un local dans un quartier central pour diminuer les déplacements des participants. N'oubliez pas que certains ne connaissent pas bien le quartier. Si vous avez le choix, il vaut mieux réserver une salle située dans une rue principale plutôt que dans une petite rue latérale. Efforcez-vous de donner des indications simples et renseignez-vous sur les possibilités de stationnement au moment de la réunion.

QUAND DOIT-ON SE RÉUNIR?

Les réunions dans la soirée conviennent à la plupart des groupes. Pour certains, comme les cercles féminins, les réunions pendant la journée sont parfaites et il en est de même pour les associations regroupant des ouvriers ou employés qui travaillent de nuit. Mais généralement, la réunion en soirée est idéale: les jeunes enfants sont couchés, les gardiennes faciles à obtenir et les travailleurs rentrés au foyer accepteront d'en ressortir pour une cause digne d'intérêt.

8 h du soir est bien souvent l'heure de la réunion. Mais ne perdez pas de vue le passe-temps de ceux que vous voulez attirer à la réunion! Rares sont les hommes qui abandonneront volontiers une partie de hockey à la télévision, par exemple!

Il n'y a pas si longtemps, les mardis et les jeudis étaient considérés comme des jours favorables aux réunions. Mais maintenant que le choix des loisirs est plus grand, certains groupes se sont rendu compte que les soirées du lundi sont plus souvent libres. Les vendredis conviennent rarement, soit qu'ils soient consacrés aux emplettes ou aux divertissements, soit que les membres de votre groupe quittent la ville pour la fin de semaine.

D'une façon générale, les fins de semaine sont désastreuses pour les réunions de groupes, sauf dans le cas d'occasions spéciales. Mais le dimanche soir est de plus en plus acceptable.

COMMENT ORGANISER LA PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE?

Nombreux sont les groupes nouveaux qui ont été très déçus en ne voyant qu'une poignée d'amis et de parents se présenter à leur première réunion!

Il ne suffit plus de réserver une salle et d'exposer une affiche sur un poteau d'éclairage! Si vous voulez attirer les gens, il importe que vous prépariez votre première réunion avec beaucoup de soin et que vous en fassiez une bonne publicité. Mettez-vous à la place du public et posez-vous les questions suivantes: "Est-ce que j'irais à cette réunion? " "Qui l'organise? " "Dans quel but? " "Est-ce que ça vaut la peine de payer une gardienne pour les enfants? "

Répondez à ces questions avant qu'on ne vous les pose, dans votre publicité préliminaire.

Votre succès dépend en grande partie de la popularité de votre cause. S'il s'agit d'empêcher la construction d'un gratte-ciel dans votre jardin, vous pourrez compter sur l'appui de vos voisins.

Si vous voulez organiser les loisirs ou la garde des enfants, les premiers intéressés seront bien entendu les parents, spécialement ceux qui travaillent, et l'école du quartier peut vous aider à faire votre publicité. Les groupes qui se donnent plusieurs objectifs ont sans doute des débuts plus lents que ceux qui ont un énorme problème à résoudre d'urgence, mais en retour, ils sont plus solides et plus durables.

En préparant votre première réunion si importante, considérez les points suivants:

(1) Essayez de fixer la *date* de la réunion environ trois semaines d'avance. Vous aurez ainsi le temps de soigner votre publicité.

(2) Téléphonez ou écrivez au *poste de radio* et au *journal de la localité* en leur indiquant la date et le but de votre réunion. Invitez-les, à moins que vous n'ayez décidé d'éviter la presse. (Certains groupes s'opposent violemment à la présence de journalistes, spécialement s'ils mènent une action de

pression. Il faut déjà beaucoup d'expérience pour deviner quand la presse peut être utile. Mais généralement, elle peut vous faire de la publicité et c'est important pour lancer votre organisme!)

(3) Une lettre publiée sous la rubrique *"Courrier des lecteurs"* peut intéresser le public aux principaux problèmes dont vous allez discuter avant que les gens n'entendent parler de la réunion.

(4) Si votre groupe s'intéresse à un problème local, vous pouvez distribuer des *circulaires de porte à porte*, mais n'attendez pas de miracle! Les adolescents du quartier peuvent généralement se charger de la distribution. Si c'est possible, allez vous-même remettre les circulaires aux gens: vous ferez ainsi connaissance et pourrez répondre immédiatement aux questions posées.

(5) Assurez-vous que votre circulaire indique bien un *point de contact:* adresse et numéro de téléphone, ainsi qu'une liste de quelques membres du groupe. Vous encouragez ainsi les gens à entrer en contact avec vous et leur indiquez qu'il s'agit d'un mouvement local lancé par leurs voisins.

(6) Rappelez à tous les membres de votre premier groupe (ainsi qu'à leur conjoint) de mentionner la réunion à leurs amis et voisins chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Essayez d'obtenir un engagement ferme de leur part.

(7) Environ deux semaines avant la réunion, demandez aux *prêtres ou aux pasteurs de votre quartier* d'annoncer la réunion (et le motif de telle réunion) à leurs fidèles.

(8) Essayez de vous assurer la participation d'un *invité bien connu.* Il pourra faire une petite allocution et répondre à quelques questions. Ce ne sera pas nécessairement une personnalité connue à l'échelle nationale; il suffira qu'il soit connu et respecté dans le quartier ou qu'il se soit signalé à l'attention du public à propos du (des) problème(s) qui vous préoccupe(nt). Certaines personnes qui, sans cet encouragement ne seraient pas venues, se présenteront à la réunion pour écouter votre invité.

(9) Assurez-vous que votre publicité indique le *nom* de cette personne et si possible la raison pour laquelle vous l'avez invitée (par exemple, pour parler de la pollution, etc.).

(10) Evitez de faire durer la réunion en présentant un film d'amateur, sur le voyage à Vancouver de l'été dernier. Une *réunion brève et bien menée,* qui s'en tient au sujet, encouragera les gens à revenir. Ceux qui auront l'impression d'avoir perdu leur temps ne reviendront sans doute jamais.

(11) Si possible, offrez du café et des *rafraichissements* avec biscuits ou beignes. Ceci permettra aux gens de discuter entre eux une fois la réunion terminée et vous fournira une occasion de plus de recruter de nouveaux membres.

(12) *N'oubliez pas que les gens ne sont pas toujours prêts à combattre.* Si vous avez projeté un programme plutôt énergique, songez à y ajouter une activité qui plaira à ceux qui pour une raison quelconque, n'ont pas une âme de militant. Vous augmentez ainsi le nombre de vos membres et par là même vos chances de succès.

(13) Choisissez avec beaucoup de soin le *président* de votre première réunion. Si le président du comité de fondation manque d'expérience ou de confiance, il peut être bon d'inviter un président d'honneur pour la soirée. Rencontrez-le avant la réunion, au moment qui lui conviendra, pour lui expliquer ce que vous attendez de lui. Il peut s'agir du président d'un autre groupe, d'un pasteur ou d'un prêtre, d'un membre de l'assemblée législative, d'un politicien municipal, ou d'un membre d'une des associations énumérées à la section des "sources d'assistance". Votre président présentera le président d'honneur et profitera de cette occasion pour voir comment mener les réunions ultérieures. Parfois, les gens viennent à la réunion pour discuter de leurs propres problèmes; dans ces cas, la présence d'un président n'est pas indispensable.

(14) Avant de commencer la réunion, vous devriez distribuer aux personnes présentes un *résumé par écrit* de vos objectifs ou des raisons pour lesquelles vous avez éprouvé le besoin de constituer un groupe de citoyens.

(15) Assurez-vous qu'un membre de votre groupe prend des notes qui serviront de *compte-rendu* de la réunion.

(16) Projetez d'avoir une réunion des chefs du groupe ou d'un comité élu le plus tôt possible après la première réunion publique pour décider des *mesures à prendre* par la suite.

(17) Avant de *terminer* la réunion, assurez-vous que tout le monde sait ce qui a été décidé. Vous pouvez demander au président de la réunion de résumer les débats à la fin de la réunion. Décidez d'une date, même approximative, pour la prochaine réunion.

(18) *Inspirez-vous toujours des résultats de la réunion,* spécialement s'ils ont été sanctionnés par un vote. Les organisateurs peuvent être tentés de penser qu'ils en savent plus que les personnes présentes et décider d'aller de l'avant sans tenir compte de l'opinion générale. Le résultat: le manque de soutien local et la disparition du groupe, ou même la formation d'un groupe opposé.

(19) Vous voudrez peut-être élire un *comité* ou un *conseil de* direction. Dans ce cas, procédez au vote à la fin de la réunion. De nombreuses personnes présentes qui ne connaissent pas le groupe auront ainsi l'occasion d'écouter plusieurs conférenciers avant de se décider. À CETTE RÉUNION, ET À CETTE RÉUNION SEULEMENT, CONCENTREZ VOS EFFORTS SUR LES PROBLÈMES D'ABORD ET SUR LES INDIVIDUS ENSUITE. Evidemment, vous parlerez de la façon dont ces problèmes affectent les individus; par la suite, votre préoccupation majeure s'adressera aux individus. CECI EST UNE EXCEPTION PARTIELLE À LA RÈGLE GÉNÉRALE.

(20) Apportez crayons et feuilles de papier rayées ou un cahier et demandez aux personnes présentes d'y inscrire leur nom, adresse et numéro de téléphone. Vous aurez ainsi la possibilité de les contacter et de leur faire parvenir tout avis ultérieur.

COMMENT PROCÉDER EN CAS DE CRISE

Un groupe qui se forme pour faire face à une crise quelconque doit pouvoir s'organiser rapidement. Bien souvent, il ne pourra pas, faute de temps, respecter les directives présentées plus haut. Une réunion publique doit être convoquée très vite et l'importance de l'endroit sera secondaire. La réunion sera annoncée de vive voix plutôt que par lettre ou par circulaire parce que votre but est de grouper très vite le maximum de personnes pour démarrer. D'autres entendront parler de vous ou seront invités à joindre le groupe plus tard. Les étapes comme la création des comités, la rédaction de la constitution peuvent attendre.

Votre première réunion sera consacrée en grande partie au choix de la stratégie à utiliser pour faire face à la crise. Ne négligez pas de bien renseigner les personnes présentes sur le problème si vous voulez les voir participer activement. (Rappelez-vous les questions des pages 3 et 4). Ceux qui sont portés à l'action vous rendront service tant qu'ils se contenteront de jouer un rôle de conseiller au lieu d'imposer les mesures à prendre. Cela est souvent difficile pour ceux qui sont dynamiques.

Certains groupes formés ainsi de toute urgence ont du mal à déterminer qui est censé parler en leur nom. Il est bon de décider dès le début qui va s'occuper des communiqués de presse, qui va porter le débat devant la télévision et à la radio, s'il y a lieu, et qui entrera en contact avec les autorités compétentes, gouvernements, etc.

DES MEMBRES DÉBORDANTS D'ENTHOUSIASME PEUVENT NUIRE AU GROUPE EN PRENANT DES INITIATIVES PERSONNELLES AU DÉTRIMENT DU GROUPE.

Les résultats de recherches peuvent être très coûteux et il est pratiquement impossible de les obtenir à brève échéance. Certains organismes, comme les conseils de planification sociale, ont des archives pleines de documentation sur une grande variété de sujets, ce qui peut être très utile. Mais la plupart des groupes se limitent à des sujets d'INTÉRÊT HUMAIN plutôt que de se lancer dans la recherche. Si le problème est important, des organismes disposant de ressources financières plus élevées et d'un personnel plus nombreux s'occuperont de la recherche. Faites-leur connaître votre existence en leur indiquant que vous pouvez leur fournir des renseignements utiles à leurs recherches. En contrepartie, vous pourrez profiter des découvertes du groupe de recherche.

Quand vous aurez formé votre groupe, vous devrez décider si vous voulez vous limiter au problème en cause à l'exclusion des autres ou si, une fois ce problème urgent résolu, vous allez consacrer vos efforts à une autre cause (voir "Quand dissoudre le groupe"). Cet aspect vous aidera également à déterminer le caractère, officiel ou non, de votre groupe.

Comment faire face à une situation d'urgence est un sujet bien vaste sur lequel on ne s'étendra pas dans cette brochure. L'idée que vous rechercherez en puisant dans la liste des "Sources d'assistance" sera une question de jugement personnel.

Pour prendre des décisions

De nombreux volumes ont été écrits sur la meilleure façon de prendre les décisions. Certains pensent que les décisions devraient être prises par la direction: le président ou le comité de direction. D'autres estiment qu'il appartient aux membres de prendre les décisions et au comité de direction de les appliquer. Entre ces deux extrêmes, il existe toute une gamme de possibilités.

La méthode que vous adopterez dépendra des membres et des buts de votre groupe. Donnez à votre organisation beaucoup de souplesse et vous verrez par la suite la méthode qui convient le mieux aux objectifs de votre groupe.

TROISIÈME PARTIE

COMMENT RESTER UNIS

Cette section est destinée au groupe déjà formé. Après nous être préoccupés des étapes de fondation, il nous faut maintenant nous consacrer à l'art de rester unis.

PROBLÈME DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Un groupe qui a pour seul but d'avoir des échanges d'idées peut fort bien survivre avec un budget restreint. Café et goûter peuvent être offerts à chaque réunion et une collecte de dix ou vingt-cing cents auprès de chaque personne présente permettra de payer le café et le goûter pour la prochaine rencontre.

MAIS CE CAS EST L'EXCEPTION! LA PLUPART DES GROUPES ONT BESOIN *D'ARGENT!* AU DÉBUT, ILS TENDENT À SURESTIMER LEURS BESOINS; MAIS AU FUR ET À MESURE QUE LES GROUPES ACQUIÈRENT DE L'EXPÉRIENCE ET DU SAVOIR-FAIRE, ILS S'APERÇOIVENT QU'ILS ONT UNE FOULE DE RESSOURCES À LEUR PORTÉE, GRATUITEMENT, SURTOUT S'IL S'AGIT D'ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES.

Il est vrai que de nombreux groupes tentant d'atteindre plusieurs objectifs et que certains groupes limités à un seul but ont besoin d'argent pour démarrer. S'ils ne trouvent pas le moyen de se procurer de l'argent, il y a de grandes chances qu'ils ne durent pas très longtemps, ou s'ils survivent, qu'ils ne soient pas aussi efficaces qu'ils pourraient l'être avec plus d'argent.

Une mise en garde: bien que les ressources financières puissent vous sembler de prime importance au début (et vous avez peut-être raison), il serait bon d'en discuter entre vous, membres du groupe, et de demander conseil à d'autres.

Si vous estimez que votre groupe a besoin de fonds, vous devez alors décider comment vous allez vous procurer cet argent.

Une soirée dansante est une idée qui paraît séduisante, mais vous devez généralement faire beaucoup de dépenses avant que la chose vous rapporte. Bien souvent, vous devez verser un dépôt pour la salle que vous louez. Il y a les prix, les rafraîchissements et tout ce qu'il faut acheter avant d'accueillir le premier danseur. Et

la situation peut être embarrassante si c'est un membre du groupe qui a avancé les fonds nécessaires et que vos recettes sont insuffisantes pour couvrir les dépenses.

Les cotisations peuvent aussi vous aider à démarrer, mais elles ne suffisent généralement pas. N'oubliez pas que si la cotisation est trop élevé, les personnes intéressées hésiteront à devenir membres d'un groupe pratiquement inconnu qui réclame un tel montant. On peut courir le risque de perdre un ou deux dollars, mais rarement cinq! Au moins, tant que le groupe n'a pas fait ses preuves!

NATURELLEMENT, TOUT DÉPEND DU NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE DU QUARTIER OÙ VOUS LANCEZ VOTRE GROUPE. DANS UN QUARTIER OÙ LES REVENUS SONT MODESTES, IL SE PEUT QUE CINQUANTE CENTS SOIT LE MAXIMUM QUE VOUS PUISSIEZ OBTENIR. SI VOUS DEMANDEZ DAVANTAGE, VOUS DÉCOURAGEZ LES BONNES VOLONTÉS. MAIS PARMI CES NOUVEAUX MEMBRES À "CINQUANTE CENTS", VOUS DÉCOUVRIREZ PEUT-ÊTRE DES GENS QUI, PLUS HABITUÉS À FAIRE LE TRAVAIL PLUTÔT QU'À LE FAIRE FAIRE, SERONT TOUJOURS PRÊTS À SE DÉVOUER.

On a même observé récemment une tendance parmi certains groupes d'animation sociale à ne pas réclamer de cotisations. Tous les habitants d'un quartier donné ont le droit de devenir membres du nouveau groupe, tout simplement en signant une déclaration témoignant de leur intérêt à l'égard du groupe. Cette méthode peut susciter un intérêt certain car, sachant qu'ils ne risquent pas de perdre d'argent, les gens n'hésitent pas à participer; mais cela ne remplit pas la caisse du groupe.

Heureusement, de plus en plus de sources de fonds sont à la disposition des associations de citoyens. Tout récemment, la Direction du développement communautaire du gouvernement de l'Ontario a reconnu la nécessité de fournir des fonds pour aider les groupes à démarrer et elle est prête à les aider, sans conditions, mais son aide consiste uniquement à favoriser le démarrage. Après cela, il n'en tient qu'à eux. D'autres organismes ou ministères gouvernementaux sont également prêts à vous aider: tout dépend de vos buts et de vos intérêts. De plus, des fondations privées s'intéressent aux groupes qui offrent quelque chose de nouveau. De même, les ministères fédéraux aideront les groupes dont l'activité est de portée nationale, surtout si le programme en question constitue une innovation.

Votre groupe devra remplir certaines conditions, avant de bénéficier d'une subvention de la plupart des organismes privés ou gouvernementaux, ce qui est bien normal, si l'on considère qu'il s'agit de fonds publics ou de fonds en fiducie.

Vous pouvez également découvrir vous-même une autre source de fonds. Veillez à ne prendre aucun engagement qui pourrait nuire aux buts de votre groupe.

La Direction du développement communautaire du gouvernement de l'Ontario a récemment préparé une brochure indiquant tout une liste de sources d'assistance auxquelles les groupes communautaires peuvent avoir recours. Cette brochure indique non seulement où s'adresser pour obtenir de l'aide financière, mais également pour bénéficier de conseils, se procurer de la documentation, etc.. On peut recevoir des exemplaires de cette brochure en écrivant à la Direction du développement communautaire, bureau 380, 151 ouest, rue Bloor, Toronto 5.

Une réponse n'a pas encore été trouvée à toutes les questions concernant les méthodes de prélèvement de fonds à l'usage des groupes communautaires ou de citoyens, mais des progrès sont réalisés.

SOURCES D'ASSISTANCE

(et ce que vous pouvez en attendre)

A plusieurs reprises dans cette brochure, on vous a dit que de l'aide est à votre disposition. Il suffit de la demander!

Les sources varient d'un quartier à l'autre mais habituellement les organismes énumérés ci-dessous vous offriront leur aide gratuitement:

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO EMPLOIE DES CONSEILLERS QUI VOUS RENDRONT VISITE SUR DEMANDE AFIN DE VOUS AIDER. CES CONSEILLERS PEUVENT S'AVÉRER PARTICULIÈREMENT UTILES DANS DES QUARTIERS OU LES CITOYENS N'ONT PAS L'EXPÉRIENCE DES GROUPES ORGANISES ET OÙ L'ON NE PEUT PAS COMPTER SUR BEAUCOUP D'AIDE. COMME LE PERSONNEL DES ORGANISMES INDIQUÉS CI-DESSOUS, CES CONSEILLERS RÉPONDRONT À VOS QUESTIONS SANS ESSAYER DE

VOUS IMPOSER LEURS IDÉES. CES CONSEILLERS PEUVENT ÉGALEMENT VOUS AIDER À PREPARER VOTRE DEMANDE OFFICIELLE D'AIDE FINANCIÈRE.

Le *CONSEIL ONTARIEN DU BIEN-ÊTRE* et plusieurs *CONSEILS DE PLANIFICATION SOCIALE* de toute la province utilisent les services d'un personnel compétent qui ne demandera pas mieux que de vous aider dans la mesure du possible. Ces organismes ont également des groupes de travailleurs bénévoles qui fonctionnent comme tout autre groupe de citoyens. Ces bénévoles évidemment proviennent de toutes les classes sociales et de toutes les régions et ne sont *pas toujours* au courant de la situation dans une localité particulière. Les conseillers travaillent généralement de neuf à cinq heures, mais nous n'en avons pas encore rencontrés qui aient refusé de travailler dans la soirée pour aider un groupe.

IL EXISTE BIEN SÛR BEAUCOUP D'AUTRES *ORGANISMES SOCIAUX* QUI ONT DES BUTS ENTIÈREMENT DIFFÉRENTS. SI VOUS AVEZ L'OCCASION DE RENCONTRER UN MEMBRE DE LEUR PERSONNEL, VOUS POURREZ PROFITER DE SES CONNAISSANCES OU ENTRER EN CONTACT PAR SON INTERMÉDIAIRE AVEC QUELQU'UN DE PLUS COMPÉTENT DANS LES PROBLÈMES QUI VOUS PRÉOCCUPENT.

LES PETITES LOCALITÉS QUI N'ONT PAS DE CONSEIL DE PLANIFICATION NI D'ORGANISME SEMBLABLE DISPOSENT PARFOIS DE SERVICES COMMUNAUTAIRES UNIS. CERTAINS DE CES SERVICES EMPLOIENT DU PERSONNEL SEMBLABLE À CELUI DES CONSEILS DE PLANIFICATION DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS.

LES *FÉDÉRATIONS DE GROUPES DE CITOYENS* PEUVENT ÉGALEMENT VOUS OFFRIR LEUR AIDE. IL PEUT S'AGIR DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE CITOYENS DE L'ONTARIO, DE L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE L'ONTARIO, DE DIVERS GROUPEMENTS DE CONTRIBUABLES, ETC... CES GROUPES RÉUNISSENT ÉVIDEMMENT DES MEMBRES BÉNÉVOLES, DES GENS EXACTEMENT COMME VOUS QUI CONNAISSENT LA SITUATION ET QUI SAVENT SUR QUELLE FICELLE TIRER. ILS PEUVENT, EN EFFET, VOUS CONSEILLER ET VOUS AIDER EN UTILISANT LEUR PROPRE EXPÉRIENCE, CAR ILS AURONT DÛ FAIRE FACE AUX MÊMES PROBLÈMES QUE VOUS.

Enfin, n'oubliez pas les groupes de votre quartier. Il n'est pas toujours facile d'identifier un groupe et de localiser ses chefs mais renseignez-vous autour de vous. Un groupe, voisin du vôtre, a sans doute quelques problèmes en commun avec vous et sera souvent prêt à vous aider. De toute façon, ses membres seront heureux d'apprendre que vous avez créé un nouveau groupe, ainsi que les buts que vous vous proposez d'atteindre.

AUTRES SOURCES

Vous pouvez obtenir de l'aide de certains autres organismes. L'important est d'être prudent: parfois, même si l'aide reçue est satisfaisante, elle peut entraver le progrès de votre groupe. Il n'en est pas toujours ainsi, mais vous n'avez peut-être pas encore l'expérience nécessaire pour déceler la possibilité de problèmes que vous auriez par la suite.

Les prêtres et pasteurs vous aideront et ils ont généralement l'expérience des groupes organisés; il en est de même des représentants élus de votre localité.

Sans douter de la sincérité de ces personnes, vous devez penser aux membres du groupe qui ne voudront pas s'identifier avec telle religion ou tel parti politique. Certains membres n'apprécieront pas la participation active d'un représentant élu d'un parti politique. Dans d'autres cas, en voyant un prêtre catholique actif dans le groupe, certains membres protestants PEUVENT avoir l'impression qu'il s'agit d'un organisme catholique. En général, ces craintes ne sont pas justifiées, mais il vaut mieux être prudent, surtout au début.

Certaines personnes peuvent se présenter comme "animateurs sociaux" tout en ayant peu d'expérience ou de formation. Elles sont sans aucun doute bien intentionnées, mais peuvent faire plus de tort que de bien à votre groupe. Avant de considérer l'utilisation de leurs services, ne manquez pas de vérifier leurs antécédents professionnels et leurs connaissances sur le sujet.

De même, si votre groupe accepte de l'aide financière, assurez-vous que tous les membres de votre groupe sont au courant des circonstances dans lesquelles la subvention est accordée: soyez certain que vous ne vous engagez à rien, sauf à rendre des comptes* et que, en aucun cas, votre groupe n'a été influencé par l'argent.

* Ceci signifie que les membres ont le droit de savoir si l'argent a bien été dépensé pour le groupe et non détourné au profit d'un seul individu, et que l'argent n'est pas employé pour dicter les actions du groupe.

QUAND DISSOUDRE LE GROUPE?

A un moment ou à un autre de leur existence, de nombreux groupes doivent se demander s'il faut maintenir ou cesser leur existence. Certains, ayant été créés pour résoudre un problème particulier, n'ont plus de raison d'exister une fois le problème résolu.

N'OUBLIEZ PAS QU'IL N'Y A AUCUN DÉSHONNEUR À RECONNAÎTRE QU'UN GROUPE N'A PLUS SA RAISON D'ÊTRE. IL PEUT ÊTRE BIEN PLUS SATISFAISANT POUR DES INDIVIDUS DYNAMIQUES DE POUVOIR CONSACRER LEUR ÉNERGIE À D'AUTRES PROBLÈMES IMPORTANTS.

Si la diminution des membres et la perte d'enthousiasme rendent impossible le bon fonctionnement du groupe, il serait bon d'organiser une réunion pour les derniers membres intéressés et de suggérer la dissolution du groupe. La dissolution peut intervenir mais parfois, après discussion, le groupe envisage de nouveaux objectifs.

L'argent restant en caisse peut être remis, avec l'accord de tous les membres du groupe, à un autre organisme se consacrant à une cause digne d'intérêt, ou à une oeuvre de bienfaisance ou de recherche médicale ou bien il peut être déposé dans une banque jusqu'à ce qu'un autre problème justifie la formation d'un nouveau groupe. Dans ce cas, assurez-vous que tous les membres de votre groupe (et la banque naturellement) sachent qui pourra retirer l'argent et dans quelles circonstances. Si le montant est assez important, il peut être sage de s'adjoindre un conseiller juridique pour confier le tout à une fiducie.

A l'heure actuelle, la dissolution a ses partisans. La méthode traditionnelle selon laquelle un groupe apportait une solution à un problème, puis fonctionnait sans but pendant quelques années, jusqu'à ce qu'un nouvel intérêt surgisse pour attirer les membres, laisse tout le monde dans l'incertitude. Dans de tels cas, certains hésitent à constituer un nouveau groupe de peur de blesser un certain nombre de personnes bien vue. CHACUN ATTEND QUE

L'AUTRE FASSE LE PREMIER PAS, ET DE NOMBREUSES OCCASIONS DE TRAVAIL COMMUNAUTAIRE SONT AINSI PERDUES.

Tous les groupes doivent constamment faire leur propre évaluation. Et si cet examen indique qu'il est temps de dissoudre le groupe, ne résistez pas!

QUATRIÈME PARTIE

CERTAINS PROBLÈMES PLUS TECHNIQUES

Les pages que vous venez de lire expliquaient comment former un groupe et où s'adresser pour obtenir de l'aide en cas de nécessité.

Mais d'autres questions peuvent être soulevées et pour prendre certaines décisions, il ne suffira pas de rassembler un groupe et d'organiser quelques réunions. Parfois, il faudra parler de "communications", de "structure" ou même "d'interrelations".

DANS CETTE DERNIÈRE PARTIE, NOUS TENTERONS DE NOUS METTRE À LA PLACE DES TRAVAILLEURS BÉNÉVOLES. VOUS NE TROUVEREZ PAS LES RÉPONSES À TOUTES VOS QUESTIONS MAIS DES RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS QUI VOUS AIDERONT À DÉCOUVRIR VOUS-MÊME LES RÉPONSES.

ORGANISATION OU PAS . . .

Certains groupes de citoyens semblent avoir été organisés par des individus qui ont la manie du détail. Ils tiennent à ce que la constitution et les règlements ne laissent rien au hasard.

Cela donne des groupes très organisés où tout est indiqué en détail dans les règlements. Le conseil municipal en est un bon exemple, avec tous les comités, services et livrets de règlements, sans lesquels la bonne marche des affaires municipales serait impossible. Une telle organisation serait inutile pour un simple groupe de citoyens.

Nous connaissons tous des organismes ainsi organisés et en face d'eux, nous avons tendance à adopter le même genre d'organisation. C'est d'ailleurs bien souvent le seul genre d'organisation que nous connaissons.

Mais il se peut qu'un groupe doive travailler avec un jeune diplômé d'université qui, dès la première réunion, s'exclamera: "De l'organisation? A quoi bon? " Et il vous expliquera comment on peut fort bien se passer de constitution, de comités, de membres de direction, de règlements, etc..

"Vous n'avez pas besoin de président", vous dira-t-il, "il vous suffit de répartir les charges de ce poste parmi tous les membres".

De tels arguments peuvent être tout à fait valables et il est reconnu qu'une organisation intérieure souple convient parfaitement à certains groupes. Non seulement un club de débats, mais peut-être aussi un conseil groupant des organismes locaux sont en fait des comités formés d'une poignée de gens. Chaque groupe peut fournir un président à tour de rôle et établir sa propre liste de points d'intérêt. C'est également une organisation idéale pour les groupes constitués pour des discussions libres qui se contentent de discuter sans passer de résolutions et qui ne prennent aucune mesure concrète.

MAIS POUR LA MAJORITÉ DES ASSOCIATIONS DE CITOYENS, SPÉCIALEMENT CELLES QUI ONT UN BUDGET, OU CELLES QUI "PASSENT À L'ACTION", UN GROUPE DÉPOURVU D'ORGANISATION PEUT S'AVÉRER DANGEREUX, CAR IL NE PERMET D'ASSURER AUCUN CONTRÔLE SUR LES PERSONNES QUI S'OCCUPERONT DES FONDS; IL RENDRA ENCORE PLUS DIFFICILE L'EXERCISE D'UN CONTRÔLE SUR LES MEMBRES TROP ENTHOUSIASTES QUI NE FONT QU'À LEUR TÊTE SANS TENIR COMPTE DE L'OPINION DU GROUPE. IL NE FOURNIT PAS DE BASES OFFICIELLES POUR RÉGLER LES DIFFÉRENDS ENTRE LES MEMBRES.

Ajoutons également qu l'emploi des fonds par un groupe est une des raisons les plus fréquentes de mécontentement, parmi les membres du groupe.

De plus, un groupe dépourvu d'organisation est très ouvert aux "beaux parleurs" qui se servent du groupe pour des motifs secrets, bons ou mauvais. Et c'est seulement après que la plupart des membres ont abandonné le groupe qu'on se demande ce qui n'a pas marché.

D'un autre côté, une organisation trop rigide peut gêner un groupe en limitant son activité. Si le but de l'organisme est présenté trop en détail dans la constitution "Pour s'organiser et présenter des objections aux mesures proposées de lotissement" par exemple, le groupe exclut la possibilité de s'occuper par la suite des problèmes connexes: garde des enfants, loisirs des jeunes, pollution, etc.

Le groupe pourrait travailler à son projet initial et laisser la porte ouverte à d'autres projets si la condition était rédigée ainsi:

"Le but de notre groupement est d'obtenir le maximum d'avantages pour les habitants de notre quartier sur le plan sanitaire et éducatif, ainsi que sur le plan des loisirs et du bien-être".

Une telle constitution donne au groupe le pouvoir de prendre des mesures raisonnables tout en lui laissant la liberté de régler les problèmes ou crises futurs.

Beaucoup de groupes ont trouvé un équilibre entre une organisation trop rigide et une absence d'organisation. Un nouveau groupe devrait s'efforcer de permettre la modification de sa constitution à intervalles réguliers, au fur et à mesure qu'il acquiert plus d'expérience.

Nous suggérons que les nouveaux groupes qui désirent se donner une organisation interne, limitent le caractère officiel à un exposé de leurs buts, du contrôle de l'argent, des fonctions et mandats des membres du comité de direction et des modalités de dissolution. Il est toujours plus facile de compléter la constitution que de supprimer une organisation trop rigide déjà établie.

COMMUNICATIONS ET PUBLICITÉ

La publicité est essentielle à un moment ou à un autre de l'existence des groupes, que son but soit d'atteindre de nouveaux membres ou de renseigner la communauté sur son activité ou encore d'obtenir l'appui nécessaire à la solution d'un problème.

Mais certains groupes ont eu l'impression d'être utilisés par la presse qui tentait d'obtenir un reportage à sensation et sont devenus réticents à communiquer avec les média.

IL FAUDRAIT PEUT-ÊTRE VOUS RENSEIGNER SUR LES RAPPORTS QUI EXISTENT ENTRE LES GROUPES DE CITOYENS ET LES MÉDIA DE VOTRE LOCALITÉ. N'OUBLIEZ PAS QUE LES GROUPES DE CITOYENS SONT NOUVEAUX POUR VOUS ET QU'ILS CONSTITUENT PEUT-ÊTRE ÉGALEMENT UN PHÉNOMÈNE NOUVEAU POUR LA PRESSE QUI NE COMPREND PAS TOUJOURS CE QUE VOUS FAITES OU CE QUE VOUS ESSAYEZ DE RÉALISER.

Il est permis d'observer que la presse s'étendra davantage sur une manifestation que sur l'activité constructive et incessante des groupes qui, tout en étant moins sensationnelle, est pourtant tout aussi utile sinon plus.

Quand votre groupe désire faire connaître un problème à la presse, la méthode habituelle est de lui adresser un communiqué.

Il s'agit d'un avis écrit par le groupe indiquant "QUI FERA QUOI, POURQUOI, QUAND ET OU". Il doit fournir le nom et l'adresse du groupe ainsi que le nom et le numéro de téléphone de la personne à qui le rédacteur peut s'adresser s'il désire d'autres renseignements.

Le communiqué de presse doit toujours être dactylographié, à double interligne, d'un seul côté d'une feuille, avec de grandes marges. Essayez de vous en tenir à une page et indiquez clairement la fin du communiqué pour le rédacteur. On le fait ordinairement en dactylographiant le chiffre –30– deux ou trois lignes en dessous de la dernière ligne du communiqué. N'oubliez pas ces détails! Autrement, votre communiqué a de grandes chances d'aboutir dans la corbeille à papiers.

N'oubliez jamais que ce qui, pour vous, est d'importance capitale n'impressionnera peut-être pas le rédacteur en chef qui a tant de choses à faire. Si vous en avez l'occasion, remettez-lui le communiqué en personne.

Ne sous-estimez pas la radio et la télévision. Adressez aux stations locales vos communiqués de presse ou vos annonces d'un intérêt général au sujet des réunions publiques suivantes. De nombreuses stations seront heureuses de collaborer avec vous, si vous leur accordez un délai raisonnable.

MAIS IL NE FAUDRAIT PAS SOIGNER VOS RELATIONS EXTÉRIEURES ET NÉGLIGER POUR AUTANT LA NÉCESSITÉ ENCORE PLUS IMPORTANTE DE COMMUNIQUER AVEC LES MEMBRES ACTUELS OU POTENTIELS DE VOTRE GROUPE.

Il y a plusieurs manières d'entretenir de bonnes relations au sein du groupe. L'une des plus efficaces est certainement le bulletin interne publié périodiquement. Ce moyen sera surtout utile pour les associations de quartiers, les groupements communautaires et les associations de locataires qui se livrent à une grande variété d'activités.

Les relations intérieures peuvent constituer un moyen important de publicité. Il ne suffit pas toujours d'annoncer un message une seule fois; dans de nombreux cas, pour être sûr qu'il a atteint

toutes les personnes intéressées, il faut le répéter à maintes reprises. Les membres d'un groupe très actif ne connaissent pas toujours tous les objectifs de l'organisme auquel ils appartiennent.

Vous découvrirez vous-même votre meilleur moyen de communication: bulletins, articles d'actualité dans la presse hebdomadaire, réunions publiques, annonces de vive voix chaque fois que cela est possible, et peut-être même un groupe de représentants locaux, desservant chacun un pâté de maisons ou un étage d'appartements. Ces représentants pourraient également vous aider à distribuer avis et bulletins et vous faire un rapport des réactions dans leur quartier. Leur tâche peut, en fait, être très importante.

POUR ÊTRE EFFICACES, LES COMMUNICATIONS NE SE FONT PAS À SENS UNIQUE. IL NE SUFFIT PAS QU'UN COMITÉ DE DIRECTION ANNONCE AUX MEMBRES DU GROUPE LES RÉSULTATS ACCOMPLIS. IL FAUT AUSSI QU'IL PRÊTE ATTENTION AUX RÉACTIONS DU GROUPE ET DE LA LOCALITÉ ET QU'IL RÉPONDE AUX QUESTIONS QUI LUI SONT POSÉES.

Des relations équilibrées, dans les deux sens, aideront à garder votre groupe uni, à un faire un organisme viable et efficace, et à promouvoir l'idéal d'une auto-évaluation fréquente.

COMMENT AMENER LES GENS À PARTICIPER DAVANTAGE

Pensez aux commentaires que vous pouvez avoir entendus de la bouche de certains membres d'autres groupes de citoyens:

> "Les gens sont incroyablement indifférents"
>
> "Notre comité doit s'occuper de tout"
>
> "Tout le monde réclame les avantages, mais personne ne veut aider"
>
> "Nous avons tenu plusieurs réunions, mais très peu de gens y ont assisté"
>
> "Nous n'avons pas eu d'élections, faute de candidats"
>
> "Les gens ne se dérangent que pour les grands problèmes"

Ces commentaires vous sont-ils familiers? Sont-ils valables?

Eh bien, examinons certains faits!

C'est vrai, il y a INDIFFÉRENCE dans certains secteurs, mais pas autant qu'on le croit. Il y a beaucoup d'individus INTÉRESSÉS mais qui craignent de paraître un peu niais parce qu'ils croient manquer de connaissances. D'autres ont peur d'être jugés et nombreux sont ceux qui ont appris en grandissant qu'il vaut mieux s'abstenir et s'en remettre aux spécialistes. Il faut encourager ce genre d'individus à participer davantage et à faire connaitre leurs opinions.

Un comité qui "doit tout faire" le fait bien souvent parce qu'il le VEUT bien. Ses membres ont l'impression d'être importants et pensent qu'ils peuvent faire mieux que les autres, ce qui n'est pas toujours le cas! Il est rare que les gens s'engagent volontairement, mais un certain nombre d'entre eux seraient heureux qu'on leur demande d'accomplir telle ou telle tâche.

Personne ne veut vous aider? Ne vous attendez pas à ce qu'une mère de quatre ou cinq enfants puisse consacrer trois soirées par semaines à un foyer de jeunesse. De même, l'ouvrier qui travaille par équipes ne peut s'engager à participer régulièrement aux réunions. Il n'en reste pas moins vrai que LA PLUPART des membres accepteront de partager les tâches relevant de leurs possibilités. Plus le nombre de membres participant effectivement à la vie du groupe est élevé, plus la tâche de chacun sera légère et plus le groupe sera puissant.

Si les gens ne viennent pas à une réunion, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas été mis au courant ou peut-être qu'on les a avertis trop tard pour qu'ils puissent prendre les dispositions nécessaires pour faire garder leurs enfants; ils ont peut-être déjà des engagements; le sujet de la réunion manquait peut-être d'intérêt pour eux. Rendez vos réunions intéressantes et offrez à chacun l'occasion d'y participer. Tout le monde aime croire que son point de vue est important et DANS UN GROUPE DE CITOYENS, IL EST IMPORTANT:

S'il n'y a pas de candidats pour les postes de direction, peut-être que ceux qui les occupent n'ont pas délégué suffisamment leurs responsabilités et que personne ne veut assumer leur succession. Peut-être craint-on l'hostilité de ceux qui retirent une satisfaction personnelle en occupant des postes de commande? Peut-être aussi,

tout simplement, qu'ON NE S'EST JAMAIS ADRESSÉ AUX MEMBRES DU GROUPE, personnellement et sincèrement, POUR LEUR DEMANDER DE POSER LEUR CANDIDATURE!

Les membres ne viennent aux réunions que si le sujet est important et qu'il les touche ainsi que leur famille. Vous ne pouvez pas attirer des centaines de participants à chaque réunion, mais avec une bonne publicité, vous pouvez démontrer l'importance d'un sujet auquel peu de membres avaient pensé auparavant. Le problème de la pollution est un bon exemple de cette situation: il y a quelques années, presque personne ne s'en préoccupait. Voilà une indication de l'importance de votre publicité avant vos réunions.

Personne n'a encore découvert la recette pour pousser les gens à participer, mais un groupe bien organisé et avec un objectif bien défini a beaucoup de chances de succès. Rappelez-vous encore (nous n'insisterons jamais trop) que nous aimons croire que nos opinions sont importantes. Si les chefs reconnaissent ce point, ils pourront compter sur l'appui de leur groupe.

Une mise en garde: ne vous laissez pas emporter d'enthousiasme!

On s'est plaint d'un comité de direction qui essayait de faire retomber toutes ses responsabilités sur les autres membres du groupe. Lui aussi pourrait se demander pourquoi les participants ne sont pas plus nombreux!

RAPPORTS AVEC LES AUTRES GROUPES

En s'organisant, votre groupe rencontrera des difficultés qui lui sembleront d'abord insurmontables. Comme nous l'avons suggéré dans des sections antérieures, vous pourriez demander de l'aide à des groupes plus expérimentés.

Parfois, bien que l'activité de votre groupe se limite généralement aux problèmes locaux, vous voudrez travailler à une cause qui affecte toute la municipalité, la province ou même le pays tout entier. Si vous voulez lancer une garderie d'enfants, n'est-ce pas en fait un problème d'envergure nationale, ou au moins provinciale? Un grand nombre de citoyens doivent partager votre intérêt! Votre groupe a peut-être été constitué pour régler un problème de lotissement, mais ce problème n'affectera-t-il pas tout autant les localités avoisinantes? Pensez aussi à la pollution qui n'est sûre-

ment pas un problème limité à quelques localités; pas plus que l'éducation, celle des adultes comme celle des enfants.

Il vous faudra donc savoir s'il existe d'autres groupes dans votre quartier, votre ville ou votre province. Vous pourrez découvrir que plusieurs partagent vos intérêts et en collaborant avec eux, non seulement votre groupe gagnera du temps et évitera la duplication des efforts, mais son efficacité sera d'autant plus grande.

Au cours des deux dernières années, on a assisté à la création de fédérations ayant un but identique ou semblable. On ne peut pas les énumérer toutes, mais contentons-nous de citer l'Association des locataires de l'Ontario (dont on devine facilement la raison d'être), le groupement des Associations de contribuables de l'Ontario, ordinairement au sein d'une municipalité, et la Fédération des associations de citoyens de l'Ontario qui englobe organismes et particuliers de tous genres. En outre, un peu partout, des groupes divers organisent des réunions amicales sans même se donner un nom. Ici encore, les communications sont essentielles.

Votre groupe aurait peut-être intérêt à s'affilier à une fédération de son choix, selon ses besoins. Assurez-vous que votre groupe demeure indépendant et conserve son autonomie, et qu'on le consulte avant de prendre des décisions en son nom. La plupart des fédérations agissent avec prudence à ce propos, mais il est bon de prendre ses précautions. Examinez ce que l'on attend de votre groupe et ce que votre groupe peut attendre de la fédération.

TOUT COMME LES MEMBRES AU SEIN D'UN GROUPE, LES GROUPES AU SEIN D'UNE FÉDÉRATION N'EN PROFITERONT QUE S'ILS Y PARTICIPENT ACTIVEMENT.

Quand vous aurez fait votre choix, élisez vos représentants; lors de vos réunions, réservez-leur quelques minutes pour qu'ils vous présentent un rapport de la situation à l'extérieur. Les renseignements qu'ils peuvent obtenir ne serviront à rien s'ils ne sont pas communiqués au groupe.

Beaucoup d'organismes oublient surtout que, au cours des premières étapes de leur développement, des groupes de locataires et de contribuables, organismes de défense des droits des assistés sociaux, associations d'hommes d'affaires, coopératives alimentaires et foyers d'accueil doivent faire face aux mêmes problèmes. S'ils collaborent, ils peuvent réaliser des résultats importants.

Une fois que vous aurez rassemblé tous les renseignements disponibles sur les fédérations auxquelles votre groupe pourrait s'affilier, il serait bon de présenter la situation à tous les membres du groupe plutôt que d'en faire une décision qui ressort du comité de direction. La collaboration entre groupes exige parfois que la participation ne se limite pas au comité en fonction; les futurs chefs devront être au courant de ce qui se passe. Vous pouvez présenter vos recommandations mais, comme pour tout autre cas, il incombe au groupe de prendre la décision finale, en connaissance de cause.

COMPILATION DE RENSEIGNEMENTS

Vos contacts avec les autres groupements vous permettront de découvrir une foule de renseignements utiles à votre groupe et de développer un certain savoir-faire beaucoup plus rapidement que si vous étiez isolé. Mais il y a beaucoup d'autres sources de renseignements, selon vos intérêts particuliers.

Pour le groupe ayant un objectif unique, il est très facile d'augmenter ses connaissances simplement en lisant et en écoutant les autres.

Mais le groupe qui poursuit plusieurs objectifs devra évidemment aller au fond des choses et étendre ses connaissances sur plusieurs sujets à la fois.

L'affiliation d'un seul membre du groupe à un autre groupe vous permettra d'obtenir certains renseignements et de développer des sources d'informations et des contacts qui sont toujours utiles.

Voici une liste des organismes qui peuvent vous aider à augmenter vos connaissances (ils ne sont pas présentés par ordre d'importance):

Votre Conseil local de planification des affaires sociales; S'il n'existe pas de Conseil de planification des affaires sociales dans votre localité, le Conseil ontarien du bien-être;

Les fédérations de groupes, au choix;

Les autres groupes partageant vos intérêts.

En outre, il serait bon que le maximum de membres de votre groupe fassent la connaissance du (des) commissaire(s) d'école, du

(des) conseiller(s) municipal (aux), des membres du Parlement provincial ou fédéral, du (des) directeur(s) d'école(s), des membres du clergé, de la localité et du personnel des journaux locaux. Les représentants élus de la localité sont toujours à votre disposition pour vous fournir des renseignements sur les ressources disponibles, selon vos intérêts.

Les chefs de votre groupe feraient bien d'entrer en contact avec la Direction du developpement communautaire et de se renseigner sur les services sociaux, publics ou privés, disponibles dans votre quartier: services d'assistance sociale, conseillers matrimoniaux ou familiaux, services de loisirs, garderies d'enfants, services d'aide familiale, services spéciaux pour les retraités, etc. Tôt ou tard, l'un des membres de votre groupe aura besoin de ces renseignements.

LA COMPILATION DE RENSEIGNEMENTS UTILES À VOTRE GROUPE EST UN PROCESSUS QUI NE FINIT JAMAIS.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR SOCIAL

Si vous avez besoin de conseils professionnels, vous pouvez vous adresser à des services de conseillers qui sont mis gratuitement à la disposition de votre groupe. Généralement, ces conseillers qui viennent discuter avec vous, sur votre demande, d'un sujet qui vous tient à coeur, sont des gens dévoués sur qui vous pouvez compter.

Depuis que l'épanouissement communautaire prend de l'ampleur, on voit toutes sortes d'individus se présenter comme animateurs sociaux. Certains d'entre eux n'ont ni la formation pratique – ils n'ont jamais travaillé dans un groupe – ni la formation théorique qui les rendent aptes à faire ce travail. De tels animateurs sociaux PEUVENT faire plus de tort que de bien à votre groupe. Le genre d'individu dont il faut se méfier le plus, c'est le soi-disant animateur social qui se sert du groupe pour atteindre un objectif personnel.

Heureusement, ces individus sont rares! Mais il n'existe pas de bureau d'enregistrement ni de renseignements centralisé où vous pourriez aller vérifier la compétence de ces gens-la. En cas de doute, nous vous suggérons de faire appel à un conseiller réputé ou qui vous a été recommandé pour savoir où, quand et avec quel(s) groupe(s), l'animateur social en question a travaillé. Il vous sera alors très facile d'en savoir plus, même s'il a travaillé dans une autre ville.

Avant de vous adjoindre un animateur social, QUEL QU'IL SOIT, vous devez être absolument certain qu'il travaillera sous la direction de votre groupe et qu'il accomplira les tâches que le groupe lui demande d'acquitter. Il devra évidemment rendre compte de ses activités à votre groupe, non pas à un étranger à votre cause, ce qui vous ferait perdre tout moyen de contrôle. La plupart des bons animateurs sociaux AGISSENT ainsi et vous seront reconnaissants si vous posez nettement les conditions. Ils ne souhaiteraient pas qu'il en soit autrement.

CONCLUSION

Cette brochure ne prétend pas vous présenter tout ce qu'il faut savoir sur les groupes communautaires et de citoyens.

Nous espérons qu'elle vous a donné quelques idées élémentaires sur la manière de démarrer. En faisant partie d'un groupe de citoyens, vous contribuez utilement à notre société démocratique. L'introduction mentionnait les frustrations auxquelles vous devrez faire face, mais elles seront largement compensées par la grande satisfaction que vous en retirerez.

"Etre citoyen" revêtira un nouveau sens pour vous et les autres membres de votre groupe; ce sera bien plus qu'une expression ou qu'un document. Quelle que soit la nature de votre groupe, chacun d'entre vous aura le droit de penser que sa localité, sa municipalité, sa province ou son pays a profité de son effet, si minime soit-il.

ANNEXE A

Modèles de clauses ou articles à inscrire dans la constitution d'un groupe de citoyens

Les recommandations suivantes ont été rédigées, dans la mesure du possible, dans un langage clair. Ces clauses devraient convenir à la plupart des groupes non constitués en sociétés. Si votre groupe a l'intention de se constituer en société, il serait bon de vous adresser à un conseiller juridique.

Commencez par indiquer le nom de l'organisme et les conditions d'adhésion:

> Cet organisme sera désigné sous le nom de "l'Association communautaire de Noëlville" et il se composera de membres domiciliés dans les environs de Noëlville et qui ont payé la cotisation demandée.

Puis vous indiquez le but du groupe:

> L'Association s'organisera pour procurer le maximum d'avantages aux personnes domiciliées à Noëlville dans les domaines de la santé, des loisirs, du bien-être et de l'éducation en général.
>
> L'Association encouragera la participation des résidents aux activités de leur localité.
>
> L'Association constituera un moyen d'agir collectivement pour résoudre les problèmes intéressant ses membres.

Si le groupe doit avoir un comité de direction, indiquez le nombre des membres, leurs titres et la durée de leur mandat:

> Chaque année, au mois de . . . ou de . . . ou dès que possible après cette date, on procédera à l'élection des directeurs, comme suit: le président, deux vice-présidents, le secrétaire et le trésorier. Ces cinq membres élus composeront le comité de direction de l'Association.

N'oubliez pas d'indiquer le montant de la cotisation:

> La cotisation sera d'un dollar par famille par année civile et elle sera payable d'avance.

Puis spécifiez qui doit administrer les fonds de l'association:

> Tous les fonds appartenant ou confiés à l'Association seront administrés par le trésorier, qui présentera un relevé aux membres du groupe (tous les trimestres ou tous les ans). Tous les fonds seront déposés dans un établissement financier affilié à la Société d'assurance-dépôts du Canada et les signatures du trésorier et d'un autre membre du comité seront requises pour les retraits de fonds.

Si vous désirez restreindre les dépenses de sommes élevées, ajoutez cette phrase:

> Toutes les dépenses supérieures à (cinquante dollars) seront soumises à l'approbation préalable des membres.

Des nombreux groupes tiennent à préciser leurs affiliations:

> L'Association n'est nullement liée ou affiliée à un parti politique, une institution religieuse ou une entreprise commerciale quelconque. Elle peut établir des rapports avec d'autres groupes communautaires ou de citoyens sans affiliation politique, religieuse ou commerciale, à condition que l'Association ne soit soumise à aucune restriction.

Il faut également indiquer comment on peut apporter des additions ou des amendements à la constitution:

> La présente constitution peut être amendée par simple vote majoritaire lors de l'assemblée générale annuelle.

Enfin, indiquez les modalités de dissolution:

> Le comité de direction peut, à sa discrétion, dissoudre l'Association si ses membres jugent qu'elle n'est plus d'aucune utilité et remettre tous les fonds en main (à préciser la disposition).

On peut bien entendu incorporer bien d'autres articles à la constitution. Nous n'avons fait qu'exposer les clauses essentielles à une organisation simple. Si vous voulez être plus précis, demandez à d'autres groupes un exemplaire de leur constitution ou règlements et vous pourrez vous en inspirer.

Conseils de planification sociale

– la plupart des conseils locaux publient un annuaire des services communautaires. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Conseil de planification sociale le plus proche de votre domicile. *(prix divers)*

